



Communiqué de presse

Genève, 26 novembre 2007

Remise à disposition des terres : un guide pour les pays affectés par les mines et les restes explosifs de guerre

Depuis quelques années, la communauté des acteurs impliqués dans l'atteinte des objectifs de la *Convention interdisant les mines anti-personnel* doit faire face à une question fondamentale concernant l'efficacité des efforts de déminage : de larges parties des terrains à déminer, en utilisant des moyens coûteux et intensifs en ressources, ne contenaient au final aucune mine anti-personnel. Des enquêtes générales et d'impact ont trop souvent surestimé les zones déclarées suspectes de contenir des mines anti-personnel et des restes explosifs de guerre (REG).

Jusqu'à présent, des opérateurs et organisations de déminage sur le terrain ont eu des difficultés à distinguer clairement entre, d'un côté, des terrains qui posent une menace claire et importante de mines anti-personnel et REG envers la population locale et, de l'autre côté, d'autres terrains qui sont simplement tombés en désuétude. Les populations locales ont souvent pris le relais avec un déminage « fait maison » ou tout simplement en réoccupant les terres.

Afin de prendre en compte ce problème et d'aider les organisations à trouver des politiques de remise à disposition des terres plus efficaces, le Centre international de déminage humanitaire – Genève (CIDHG) a publié un tout premier guide sur ce sujet. Le guide entend stimuler les programmes de déminage et de dépollution pour qu'ils prennent en compte de près les différentes options pour la remise à disposition des terres avec des moyens non techniques.

Le Guide examine de près les outils utilisés pour l'enquête générale, l'enquête technique et les coûteuses opérations de déminage et offre des mécanismes qui permettent une re-classification ou la remise à disposition des terres en réévaluant les informations disponibles selon d'anciennes enquêtes ou en conduisant de nouvelles enquêtes générales. Le Guide n'aborde pas les mécanismes qui doivent être pris en compte et appliqués lors de l'enquête technique. Le Guide fait partie d'une initiative plus large et de longue haleine que le CIDHG a entreprise pour le développement de méthodologies de remise à disposition des terres plus efficaces qui tiennent compte de l'ensemble des éléments du processus de remise à disposition des terres.

Six pays font l'objet d'études de cas et une analyse comparative illustre les différentes méthodes utilisées. Une grande partie des acteurs de l'action contre les mines est représentée par les six programmes analysés : Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Croatie, Irak, Liban et Yémen.

Nous sommes reconnaissants aux gouvernements de la République tchèque, de Finlande, d'Italie, de Norvège, de Suède et du Royaume-Uni pour leur contribution financière.

Des copies gratuites du Guide peuvent être commandées à partir du site internet du CIDHG : <http://www.gichd.org/publications> .

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

M. Davide Orifici

Centre international de déminage humanitaire - Genève

Téléphone : + 41 22 906 16 91 – GSM : + 41 747 10 57 - d.orifici@gichd.org